

les Déchèteries

de la Communauté d'Agglomération, MEUSE GRAND SUD

Bar-le-Duc ou Ligny-en-Barrois,
libre à vous de choisir,
Présenter un **justificatif de domicile**



MEUSE
GRAND
SUD
Communauté d'Agglomération
Bar-le-Duc Sud Meuse

Le rôle de la déchèterie

Elle permet :

- d'évacuer les déchets dans des conditions conformes à la réglementation,
- de limiter des décharges sauvages et de préserver notre environnement et la qualité de vie de chacun,
- de faire des économies de matières premières en récupérant et en triant les recyclables,
- de traiter certains déchets polluants.

L'accueil des usagers

Pour le bon déroulement de votre visite, un gardien est présent en permanence sur place pendant les horaires d'ouverture. Il veille à la bonne tenue et à l'entretien de la déchèterie. Il informe, guide et conseille les usagers dans le dépôt de leurs déchets.

Le gardien est responsable du tri des déchets ainsi que de la sécurité des biens et des personnes sur l'ensemble du site, ses décisions doivent être respectées.

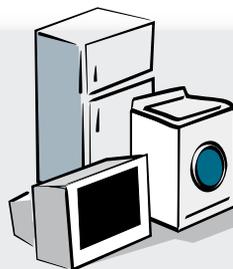
Admis



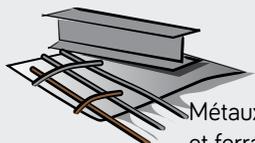
Encombrants



Verres



Déchêts d'équipements électriques et électroniques.



Métaux et ferrailles



Huiles



Déchets verts



Déchets toxiques des particuliers



Papiers et cartons



Piles



Ampoules et néons

Non admis



Médicaments



Ordures ménagères



Déchets industriels



Pièces automobiles

Horaires d'ouverture

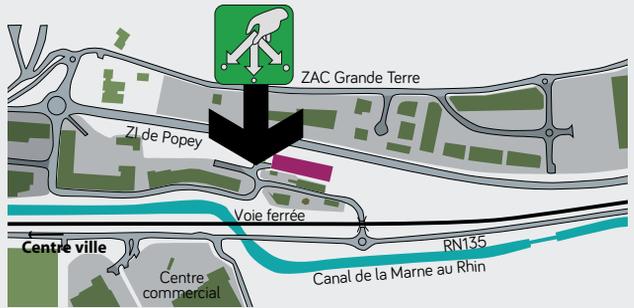
Bar-le-Duc

Été : du 1^{er} avril au 31 octobre

Hiver : du 1^{er} novembre au 31 mars



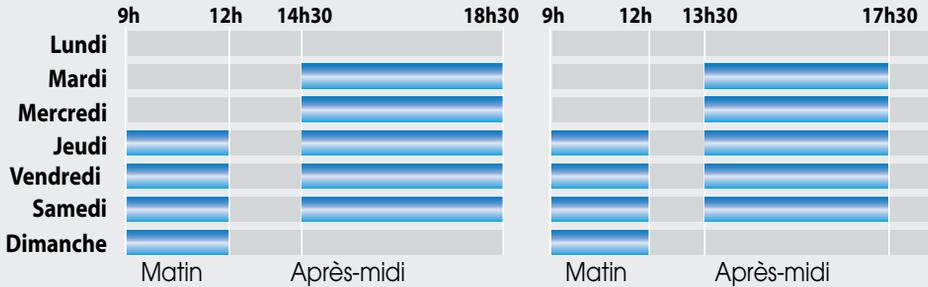
Plan d'accès



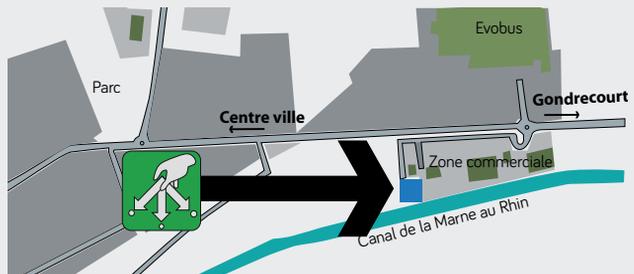
Ligny-en-Barrois

Été : du 1^{er} avril au 31 octobre

Hiver : du 1^{er} novembre au 31 mars



Plan d'accès



Comment fonctionne la déchèterie ?

L'accès à la déchèterie est règlementé :

- accès gratuit aux habitants de l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération Bar le Duc Sud Meuse
- un justificatif de domicile et pièce d'identité peuvent être demandés
- les déchets doivent être triés en amont pour diminuer le temps de dépôt
- accès réservé aux véhicules de tourisme + remorque
- accès autorisé pour les véhicules de largeur carrossable inférieur ou égale à 2,25m et PTAC inférieur à 3,5T
- il n'y a pas de limite de dépôt. Toutefois le gardien se réserve le droit de refuser tout dépôt pouvant entraver le bon fonctionnement de la déchèterie (volume déposé trop important, déchets trop encombrants, ...)
- Le gardien est présent pour conseiller et guider l'usager. Il peut exceptionnellement aider pour les lourdes charges.

Attention déchets dangereux !!!

Les déchets suivants sont considérés comme dangereux et doivent obligatoirement être entreposés dans l'armoire des déchets toxiques présente sur chaque site :

les solvants, pots de peintures, colles, aérosols, acides et bases, produits phytosanitaires.

Chaque déchet doit être **identifié dans son emballage d'origine en bon état ou dans un emballage étanche et étiqueté.**

Les lampes et les tubes néon ainsi que les piles et accumulateurs sont également collectés.

Protégeons l'environnement !

En utilisant les services de la déchèterie, vous contribuez à préserver l'environnement.

Cet équipement spécialisé, mis à votre disposition est destiné à récupérer et à trier les objets et matériaux refusés par les collectes traditionnelles de déchets ménagers.

Grâce au tri, les déchets sont orientés vers des centres agréés pour y être recyclés et revalorisés.

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

Pour plus d'information, contactez nous au 03 29 78 29 77